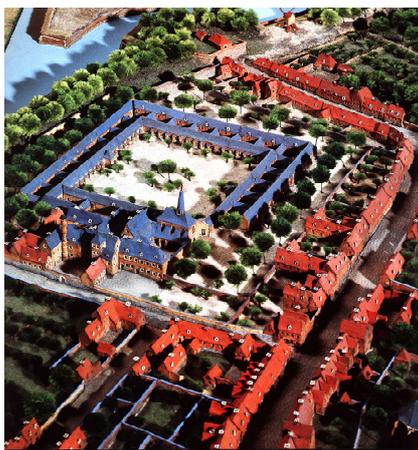


# LE PLAN EN RELIEF DE DOUAI

*Par Frédéric COSSART, professeur détaché  
au musée de la Chartreuse*



*Bois recouvert de papier gravé et colorié. Échelle : 1/600<sup>e</sup> en plan ; 1/400<sup>e</sup> en élévation. Commencé en 1709 par Montaigu, Ingénieur du Roy, et achevé en 1710 par La Devèze, le plan en relief de Douai faisait partie de la série des plans des villes frontières réalisés sous Louis XIV. Achat de la Ville au Ministère de la Guerre en 1904.*

# INTRODUCTION

## *LES PLANS-RELIEFS DANS LEUR TEMPS :*

### *POUR LA GLOIRE DU ROI*

### *ET LA DEFENSE DE SES VILLES.*

Nés de l'application à l'échelle d'une ville de l'antique principe de la maquette, les plans-reliefs répondent à la nécessité pour l'Etat moderne naissant de parer à la révolution que représente dans l'art de la guerre l'utilisation de l'artillerie. Leur fonction est donc d'abord militaire : ce sont des documents destinés à organiser à distance la défense (ou le siège) des villes qu'ils représentent. Très pratiques (on peut tourner autour, juger mieux que sur place des forces et des faiblesses de la défense, des endroits à protéger en priorité), ils englobent en plus de la ville et de ses fortifications la campagne alentour jusqu'à portée de canon.

La collection française commence lorsque Louis XIV et Louvois, son ministre de la Guerre, lancent un vaste programme de fortifications. Il s'agit alors pour le roi de poursuivre et d'amplifier la mise en sûreté du royaume commencée sous les Valois ou, selon la formule célèbre de Vauban, de « faire son pré carré » (lettre à Louvois, 20 janvier 1673), en d'autres termes de constituer une frontière plus linéaire, mieux défendue et plus éloignée de Paris.

Tout en menant les sièges des guerres de Louis XIV, Vauban, commissaire général des fortifications (1678), lieutenant général (1688) et premier officier du génie à recevoir la dignité de maréchal de France (1703), fut aussi responsable de la transformation et de la construction des forteresses qui protégeaient le royaume : trente-trois places fortes construites, peut-être trois cents transformées. La fabrication des plans-reliefs est donc exactement contemporaine de la construction ou du renforcement des places qu'ils représentaient.

En 1697, Vauban en inventorie déjà cent quarante. La collection se poursuit surtout jusque 1870 environ, mais quelques plans-reliefs sont encore fabriqués jusqu'au début du XXe siècle. Au-delà, la photographie aérienne rend obsolète ce mode onéreux de représentation.

Les plans-reliefs sont aussi conçus dès l'origine pour le prestige du prince. Le degré de précision dans la miniaturisation excède de très loin ce qu'il est nécessaire de connaître pour organiser la défense de la ville, et les ateliers qui les ont fabriqués ont lié esthétique et rigueur cartographique. Les plans étaient exposés dans la grande Galerie du Louvre (au quatrième étage des Invalides à partir du règne de Louis XVI), ce qui permettait au souverain de les montrer à ses hôtes émerveillés. Non pas des œuvres d'art, certes, mais une formidable galerie de portraits destinée à témoigner de la puissance de la France.

## ***I. LA FABRICATION DU PLAN-RELIEF DE DOUAI***

Le plan-relief de Douai a été fabriqué il y a près de trois cents ans, en 1709, dans la tourmente de la guerre de Succession d'Espagne. Celle-ci, la plus longue (1701-1714) et la plus sanglante du règne de Louis XIV, oppose la plupart des souverains européens à la France et à l'Espagne de Philippe V, petit-fils du roi français.

Les provinces du Nord, Flandre, Hainaut, Artois, rattachées à la France depuis quelques décennies seulement, connaissent à nouveau les affres de la guerre et du passage des troupes. En effet, les armées coalisées, conduites par deux brillants généraux, le prince Eugène de Savoie et l'Anglais Marlborough, commencent par remporter d'éclatantes victoires sur les Français.

En 1708, la frontière nord de la France est franchie. Marlborough ravage la Flandre et l'Artois, tandis que tombent Lille puis Tournai.

Début 1709, Douai, française depuis quarante-deux ans (la conquête remonte à 1667), est directement menacée : Louis XIV en commande le plan-relief afin d'étudier depuis Paris les possibilités de défendre la ville.

Aux malheurs de la guerre s'ajoute une catastrophe climatique : le « grand hiver » 1708-1709, au cours duquel un froid polaire détruit les semences dans leurs sillons, et le printemps pourri qui le suit, touchent particulièrement la France du Nord : ils provoquent disettes puis famines et épidémies.

C'est dans ces circonstances dramatiques que, le 1er mars 1709, Monsieur de Montaigu, ingénieur du roi, et son désigneur (dessinateur) Brullette, arrivent à Douai pour y opérer les repérages préliminaires. Tout de suite, car ils n'ont que peu de temps pour réaliser leurs relevés, ils se mettent au travail. Equipés d'une simple chaîne d'arpenteur et d'une alidade (règle de topographe servant à déterminer une direction ou mesurer un angle), ils commencent par faire le tour des remparts et relèvent précisément comment s'y rattachent les principales rues, afin d'établir un canevas très lâche, qu'ils vont ensuite compléter par le report des rues moins importantes.

Les bâtiments importants font l'objet de croquis précis (aucun n'a été retrouvé), puisque ceux qui existent encore nous apparaissent tels que le plan-relief les a représentés.

Un soin tout particulier est apporté aux détails de la fortification : mur d'enceinte, rempart, portes, bastionnement etc. Des maisons particulières en revanche, Montaigu et Brullette n'ont vu que la façade, et encore sans pouvoir en mesurer précisément la hauteur : par convention, ils décident que tel nombre d'étages équivaut à telle altitude.

Conséquence de ces lacunes méthodologiques : ce qui ne se voit pas de la rue ou d'une position élevée comme le beffroi, en particulier les jardins, a été inventé, et n'a en général de valeur que décorative. De même, des sorties en campagne leur permettent de

faire figurer précisément ce qui a valeur militaire : fossés, chemins, bosquets, maisons etc. Le dessin des parcelles est par contre purement imaginaire. Cette partie du plan-relief n'apparaît de toute façon pas au musée qui ne présente au public que l'espace urbain, pour des raisons de place et d'intérêt.

Sept mois après son arrivée, Montaignu part à Versailles présenter ses projets et devis ; il est remplacé par un autre ingénieur, Monsieur de La Devèze, qui continue le travail. Celui-ci a dû assister, en avril 1710, à l'entrée dans la ville des bataillons de défenseurs français placés sous les ordres du comte d'Albergotti, l'un des meilleurs officiers de Louis XIV, tandis que Les Douaisiens suivent avec angoisse l'avancée des chefs alliés : le prince Eugène est à Leforest, Marlborough à Flines ...

Si, depuis la conquête française de 1667 et la construction de casernes qui l'a suivie, les habitants ne sont plus soumis au logement des soldats, une des calamités de l'Ancien Régime, ils doivent obtempérer aux exigences d'Albergotti : les autorités de la ville doivent acquitter des sommes considérables, les bestiaux, les grains, mais aussi de grosses quantités de bière et de vin et des vêtements sont réquisitionnés. Le blé est pendant la durée du siège presque aussi cher que pendant la terrible crise de l'année précédente.

Un témoin signale que depuis le 19 avril on a ordonné « de ne plus sonner aucune cloche ni carillon. C'est un temps de ténèbres et de tristesse. » (Rouche, 1998, p. 134). Le siège s'engage à partir du mois de mai. 170 pièces d'artillerie causent d'importants dégâts et de nombreuses pertes. Un officier chevronné, vétéran des guerres de siège, écrit n'avoir « jamais vu faire un si grand feu qu'ont fait les Hollandais devant Douai les 18, 19 et 20 [mai]. C'était comme un déluge de feu. » (Rouche, 1998, p. 136).

Le 26 juin 1710, après un siège de près de deux mois, le comte d'Albergotti signe la capitulation. La longue résistance des Français leur permet de se retirer vers Cambrai avec les honneurs de la guerre : ils peuvent emporter vivres et bagages, quelques pièces d'artillerie, et huit chariots qui ne seraient pas visités par les Hollandais. A l'intérieur de l'un d'eux : le lourd plan-relief (il est constitué de l'assemblage de tables de chêne) commencé par La Devèze. C'est que les Français attachent un grand prix à la sauvegarde de ce document secret, dont l'utilité militaire serait remise à une date prochaine : deux ans plus tard en effet, les Français sont en position de reprendre Douai. Albergotti cette fois dirige le siège et, en septembre 1712, après de terribles bombardements, la ville repasse, cette fois définitivement, dans le camp français.

En attendant, c'est à Cambrai où il s'est replié avec les armées françaises que La Devèze finit son travail ... et se marie d'ailleurs. Les matériaux utilisés sont, si l'on excepte le socle, très fragiles : bois léger, carton, papier imprimé, peinture et touffes de soie verte pour la végétation.

Pour permettre une meilleure visibilité, l'échelle en élévation est plus grande (1/400) que celle utilisée pour le plan (1/600). En d'autres termes, la ville paraît étirée vers le haut ... ce qui n'est pas sans conséquence, car cela a obligé à ajouter une rangée de fenêtres pour que les miniatures paraissent plus jolies et plus réalistes, la plupart des bâtiments les plus élevés comptant 2 donc un étage de moins que ce qui apparaît sur le plan. On voit par là que La Devèze a poussé le souci esthétique bien au-delà de la stricte nécessité

militaire : en voulant faire aussi un bel objet, il travaille pour la gloire du roi autant que pour l'usage de ses ingénieurs en poliorcétique.

Autre problème lié au caractère artisanal des relevés opérés par Montaigu : les mesures ne coïncident pas toujours entre elles. Dans certains quartiers de forte densité, il a fallu tenir compte des imprécisions ... et ajouter quelques maisons imaginaires. Le plus étonnant de ces arrangements figure dans le refuge de l'abbaye de Marchiennes (futur Parlement de Flandre, et actuel palais de justice), qui compte neuf arcades sur le plan ... et huit dans la réalité (cf. fig. 10).

De Cambrai, le plan gagne le Louvre. Une première restauration, en 1770, permet de mettre à jour les modifications opérées dans le bastionnement. Sous Louis XVI, il est transféré avec le reste de la collection aux Invalides, où il reste jusqu'en 1904, année au cours de laquelle la ville le rachète alors que, les fortifications démantelées, il n'a plus aucune utilité militaire.

Installé au musée de la rue Fortier, il échappe de peu aux bombardements de 1944, bénéficie d'une campagne de restauration dans les années 1950, et occupe depuis une place d'honneur au musée de la Chartreuse.

## **II. UNE VILLE FORTIFIEE**

Depuis le partage de Verdun en 843, Douai est dans la situation d'une ville frontière. La France en a disputé la possession successivement à la Flandre, aux Bourguignons, aux Impériaux puis à l'Espagne, avant d'y voir sa suprématie contestée par les Hollandais, épaulés par les Anglais. Se protéger des armées ennemies a donc toujours été une nécessité vitale pour les Douaisiens, même si la pire menace pour une ville qui tire une partie importante de sa richesse du commerce des grains est celle qui plane sur les récoltes des campagnes avoisinantes.

Les fortifications visibles sur le plan-relief trouvent leur origine au début d'un XIV<sup>e</sup> siècle marqué par la domination des Français. Il s'agit de la troisième enceinte, après celles des X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (voir chronologie et plan de Douai en annexe).

D'un périmètre de 5 300 mètres, elle s'appuie sur des éléments érigés au XIII<sup>e</sup> siècle (notamment sur la rive droite) et couvre la totalité de la superficie urbaine, soit 190 hectares, au milieu desquels coule la Scarpe. Imposée probablement par Philippe le Bel, sa construction, puis son entretien, ont dû être financés par la ville. Ce poste pèse lourd dans le budget urbain, et les dépenses ordinaires qu'on lui consacre suffisent à peine à fortifier le mur et à l'adapter aux évolutions permanentes des capacités de destruction de l'artillerie. Difficile dans ces conditions d'en remanier la forme et le tracé en fonction des nécessités du temps. Inutile, également, car construite au moment de l'apogée démographique de Douai (12 à 15 000 habitants, ce qui en fait l'une des grandes villes de l'Europe du Nord au XIII<sup>e</sup> siècle), l'enceinte suffira amplement à protéger une population déclinante aux siècles suivants.

C'est ainsi que quatre cents ans plus tard, l'enceinte que représente le plan-relief est l'héritière directe de celle de Philippe le Bel. Elle ne lui ressemble pourtant pas : il a souvent fallu, au prix d'emprunts et de prélèvements exceptionnels, obtempérer aux exigences de renforcement et de modernisation des maîtres successifs de la ville. Le document (fig. 1) permet d'observer la plupart des étapes qui ont jalonné l'histoire des fortifications douaisiennes.

Le mur d'enceinte (la courtine) a d'abord consisté en une palissade de bois protégée d'un fossé. Dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, il est progressivement transformé en un rempart, c'est-à-dire, ainsi qu'on peut le voir, un mur appuyé sur un épais talus de terre. Le mur est bicolore : si la base est en grès, la partie supérieure est en briques, innovation flamande utilisée à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle parce qu'elle présente l'avantage d'un coût peu élevé. Le secteur visible sur la photographie (notamment à gauche de la porte Saint-Eloi, actuelle rue du Kiosque) connaît la primeur de ces évolutions : c'est là d'abord que le mur est devenu rempart, et que la brique a été utilisée.

Comme la porte Saint-Eloi, qui perce ici la courtine, et derrière laquelle se profile la rue de Paris, la plupart des entrées de la ville datent aussi de la période de Philippe le Bel (début XIV<sup>e</sup> siècle). Plus élevées à l'origine que ce qui apparaît sur le plan-relief car surmontées de combles pointus, elles apparaissent très vite comme les points faibles de la défense.

Au XV<sup>e</sup> siècle, on construit dans le fossé des *bollewers* (boulevards), bastions en forme de fer à cheval destinés à les protéger en empêchant l'installation trop proche de l'artillerie ennemie et en déviant les boulets sur leur structure semi-circulaire.

De la même époque datent les tours, rondes pour la plupart, qui jalonnent le tracé de la courtine. Sur la figure 1 apparaissent à droite de la porte Saint-Eloi les tours de Bourgogne, d'Alixandre, des Six-Hommes et la tour Psalmon. Plus loin, c'est le gigantesque chantier de la porte Notre-Dame (fig. 2), notre porte de Valenciennes, qui porte sa date de construction, 1453, sur un écusson, côté ville.

A l'opposé de la porte Saint-Eloi, voici la tour des Dames (1426-1428, fig. 3), la première des tours d'artillerie douaisiennes, et la seule partiellement conservée. Très épaisse, voûtée, elle est destinée à abriter une artillerie de gros calibre pour assurer la défense de la ville. Dans l'une des tours d'artillerie sont installées les vannes qui permettent de « tendre » l'inondation dans toute la campagne alentour pour ralentir et gêner les armées ennemies. Considérée dans son ensemble, l'enceinte doit paraître un peu disparate, comme sur le dessin anonyme du XVI<sup>e</sup> siècle qui nous en est parvenu (fig. 4), car elle résulte de l'étalement des travaux sur deux siècles.

Ce dessin en tout cas témoigne d'un paysage condamné, puisqu'il est contemporain de la seconde entrée dans la ville de l'empereur Charles Quint, le 28 novembre 1540 (la première eut lieu en 1516, au moment de son avènement sur le trône d'Espagne). Peu sensible en effet aux efforts continus de la ville pour améliorer sa défense, il constate d'abord les défauts, les fragilités de la fortification, et les retards pris sur l'évolution d'une artillerie toujours plus destructrice.

De très lourdes transformations sont séance tenante ordonnées : élargir fossés et rempart, araser tours et portes au niveau des courtines (on voit bien sur le plan-relief

que plus rien ne dépasse) et les renforcer pour qu'elles puissent supporter le poids de canons. Surtout, et c'est une nouveauté due aux ingénieurs italiens de l'empereur, Charles Quint impose la construction d'ouvrages de défense pentagonaux et remparés : les premiers bastions. Etant donné son coût, cette révolution sera menée à bien dans un délai mesuré en années et même en décennies.

Le premier bastion douaisien, dit du blocus (fig. 5), qui arbore une forme en as de pique, n'est achevé que quatre ans après la visite impériale ; aucun autre bastion ne sera construit avant le XVII<sup>e</sup> siècle.

La porte de Valenciennes garde les combles en ardoises bleues dont l'a couverte Jean Bellegambe sur le triptyque de *l'Immaculée Conception* (1521) jusqu'en 1563, et la porte d'Arras n'est amputée des siens que près de quarante ans après la visite de Charles Quint (1579).

De l'époque espagnole date aussi la plantation des arbres qui couvrent l'ensemble du rempart : destinés à cacher la ville aux artilleurs ennemis, ils peuvent aussi être abattus en cas de nécessité et servir à l'édification de barricades.

Enfin, à partir de l'intervention de la France dans la guerre de Trente Ans (1635), les Espagnols constituent en avant des fossés une ceinture de dix-neuf demi-lunes, entourée d'un chemin couvert et d'ouvrages non maçonnés constituant une sorte de glacis visible sur la figure 1. Ils font également construire le Fort de Scarpe à quelques km au Nord (1641-1646).

Si Douai n'est pas attaquée, il n'en va pas de même pour Arras, prise en 1640, et l'Artois qui devient français au traité des Pyrénées en 1659.

Le répit est de courte durée : en mai 1667 commence la première guerre de Louis XIV (dite « de Dévolution »). Celui-ci pénètre en Flandre à la tête de ses armées et se présente devant Douai maigrement défendue par les Espagnols le 2 juillet. La reddition a lieu le 8, presque sans combat.

Quelques jours plus tard, Vauban rédige un mémoire sur l'état des fortifications de Douai. Le jugement est aussi peu indulgent que celui de Charles Quint cent vingt-sept ans auparavant : les bastions sont « petits et mal tournés », le rempart « très petit, bas et écrasé », le revêtement « partout très mince », les fossés « à demi comblés », les demi-lunes « petites, négligées et mal tournées », le glacis « trop court ». Au contraire, « les écluses qui retiennent la Scarpe sont dans le rempart de la ville très belles et si bonnes qu'on peut hardiment forcer l'eau à telle hauteur qu'on voudra, sans crainte qu'il en puisse mal arriver ».

Beaucoup plus que les fortifications, dont la restauration coûterait infiniment cher, c'est donc le système hydraulique qu'il convient d'améliorer de façon à ce que Douai puisse continuer à se défendre en tendant l'inondation.

Il ne devrait pas être difficile, continue Vauban, « de faire monter [l'eau] quatre pieds plus haut qu'elle n'a été pendant le siège, ce qui produirait une inondation à peu près

double de celle que nous avons vue [...], [ce qui serait] très incommode à l'ennemi par l'empêchement qu'elle lui donnera à la communication de ses camps. »

Les travaux menés sous Louis XIV sont donc assez modestes : quelques remuements de terre, l'édification de quelques demi-lunes, et bien sûr les travaux hydrauliques promis par Vauban. Ceux-ci pourtant eurent peu de conséquence lors des sièges de 1710 et 1712, et n'empêchèrent en tout cas pas les Anglais et les Hollandais d'abord, les Français ensuite de prendre la ville. Les ingénieurs militaires chargés de la défense de Douai ne cessèrent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles de perfectionner le système d'inondation pour le rendre vraiment efficace.

Dans le même temps, de lourds travaux de bastionnement sont conduits jusqu'en 1875, qui vont considérablement modifier l'aspect de la fortification.

La mise à jour du plan-relief, en 1770, fait apparaître les bastions édifiés jusqu'à cette date (et notamment les bastions 125, 126 et 129, entre les portes d'Arras et d'Esquerchin).

En 1845, l'enceinte, privilège rare concédé par les militaires, est ouverte et laisse pénétrer la voie ferrée Paris-Lille. Cette amélioration des infrastructures est un facteur décisif de l'essor économique du Douaisis.

En 1863, un décret autorise « en temps de paix, les portes des places de guerre [à rester] habituellement ouvertes jour et nuit. » C'en est terminé de la fermeture millénaire de la ville du coucher au lever du soleil, mesure appliquée de façon tellement stricte qu'elle obligeait le retardataire à passer la nuit dehors.

L'histoire de la fortification touche alors presque à sa fin : les irrattrapables progrès de l'artillerie condamnent les enceintes urbaines, ainsi que les sièges menés par les Prussiens pendant la guerre de 1870 en ont fait la démonstration. En outre, les renforcements de la défense du pays sont désormais concentrés sur la frontière Est.

Douai et les places fortes voisines sont déclassées en 1888. Le démantèlement n'est plus qu'une question de temps. La municipalité rachète les terrains militaires, et, à partir de 1892, démolit de ses deniers une enceinte dont elle avait jusqu'à présent toujours payé les améliorations. Celle-ci laisse la place au nouveau boulevard circulaire. Les vestiges les plus importants aujourd'hui observables sont la porte d'Arras, la tour des Dames et la porte de Valenciennes.

### ***III. UNE VILLE CATHOLIQUE ET STUDIEUSE***

Le nombre de clochers qui dominent Douai est le signe d'une implantation ecclésiastique sans commune mesure avec la situation actuelle.

La figure 2, par exemple, qui reproduit un espace très restreint de la ville, derrière le rempart et la porte Notre-Dame (notre porte de Valenciennes) n'en fait pas moins

apparaître trois clochers surmontant trois types d'édifices différents, significatifs de l'emprise religieuse sur le paysage urbain.

Au centre de la photographie, on peut voir l'église Notre-Dame, avec sa flèche caractéristique - et très récente puisqu'elle remplace un clocher abattu par le vent en 1705 - surplombant un toit en ardoises, matériau utilisé pour couvrir les bâtiments de qualité à l'époque. Il s'agit de l'une des six églises paroissiales de Douai, érigée à ce titre à la même époque (première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle) que Saint-Jacques en la Neuville (sur l'actuelle place Carnot) et Saint-Nicolas en la Poterne (rue Saint-Nicolas, sur l'emplacement de l'actuelle école maternelle Saint-Nicolas), pour faire face à l'augmentation considérable de la population de la cité.

Les autres paroisses douaisiennes sont beaucoup plus anciennes : les deux collégiales, Saint-Amé (au cœur du noyau historique de Douai, cf. fig. 6, au deuxième plan) et Saint-Pierre (qui assure le service religieux sur la rive droite de la Scarpe bien avant l'an mille, cf. fig. 7), la vieille Saint-Albin (fig. 8), si excentrée à l'origine qu'elle resta en-dehors des deux premières enceintes.

En face du transept portant la flèche de Notre-Dame, et juste derrière la porte lorsqu'on entre dans la ville, voici l'hôpital des Chartriers, dont la chapelle fait l'angle entre les rues Notre-Dame (actuelle rue de Valenciennes) et du Grand-Canteleu, et dont la longue façade date de 1544. Il s'agit ici d'un autre témoignage de la forte présence de l'Eglise.

Les hôpitaux, les établissements charitables relèvent tous en effet de la générosité testamentaire des bourgeois douaisiens et sont placés sous l'autorité d'une fondation pieuse. Destinés aux malades, aux vieillards, aux pauvres, aux enfants trouvés, les soins y sont dispensés par des religieux. Douai compte ainsi près d'une dizaine d'établissements de charité disséminés dans la ville et parfois de très médiocre importance - rien ne distingue par exemple l'hôpital « Saint Jehan des Trouvés devant Saint-Pierre », orphelinat fondé au XIII<sup>e</sup> siècle, des maisons voisines. L'hôpital des Chartriers quant à lui, créé au XII<sup>e</sup> siècle, était spécialement destiné aux personnes âgées infirmes ; il en accueillait encore quelques dizaines en 1714, lorsqu'il fut transformé en hôpital militaire.

Derrière l'église Notre-Dame, à l'opposé du transept nord, on distingue un imposant ensemble de trois bâtiments disposés autour d'une cour intérieure. Il s'agit de l'un des deux refuges que possède à Douai l'abbaye bénédictine fondée en 1079 à Anchin. De grands personnages (le duc de Bourgogne Charles le Téméraire en 1472, son héritier Philippe le Beau, père du futur Charles Quint en 1599) furent logés dans ce bâtiment spacieux et luxueux lors de leur passage à Douai.

A l'abbaye d'Anchin appartient aussi le prieuré de Saint-Sulpice (cf. fig. 9) où les religieux vinrent se réfugier en 1579 pour fuir le danger des bandes armées. Après la conquête française, le prieuré fut racheté par la ville et un arsenal et des casernes y furent établis (voir IV./ Une ville francisée).

La même fonction défensive caractérise le refuge de l'abbaye de Marchiennes (fig. 10) depuis le XIV<sup>e</sup> siècle au moins. Gros propriétaire de terres à blé, l'abbaye a en outre

installé ses greniers dans les combles de ce qui deviendra au XVIII<sup>e</sup> siècle le Parlement de Flandre.

Située au cœur d'une région frontière en proie des siècles durant aux guerres, Douai apparaît donc comme un abri sûr aux communautés monastiques implantées à des kilomètres à la ronde : Marchiennes, Anchin, Flines (les grandes abbayes du val de Scarpe), mais aussi Saint-Vaast d'Arras, Hénin-Liétard, Hasnon, Saint-Amand, Le Cateau, Vaucelles font construire ou achètent des maisons pour y abriter les moines en temps de guerre.

Le transfert à l'intérieur de la ville concerne parfois la communauté tout entière : en 1475, devant la menace des Français, l'abbaye des Prés, un couvent cistercien de moniales établi à quelques dizaines de mètres au-delà des murs, est abattue et transférée dans les murs. Plus tard (1624), c'est l'abbaye de femmes de Sin qui fut mise à l'abri pour échapper aux incursions des hérétiques venus de Bouchain.

Nous sommes alors dans une période (fin XVI<sup>e</sup> siècle - 1630) qui voit se multiplier les implantations de communautés religieuses. Cette « invasion conventuelle », comme l'a appelée Alain Lottin, est l'une des manifestations les plus spectaculaires de la Contre-Réforme.

Les couvents d'hommes à Douai étaient au nombre de trois au sortir du Moyen Age (les Franciscains, les Dominicains et les Trinitaires, tous créés au XIII<sup>e</sup> siècle) ; au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, on en compte quatorze.

Dans le même temps, les communautés féminines passent de deux (dont l'abbaye des Prés) à treize, soit un total de vingt-deux créations (Rouche, 1998, p. 114). Jésuites et Oratoriens (les deux grandes congrégations enseignantes), Capucins et Capucines, Carmes et Carmélites, Augustins et Augustines, Minimes, Chartreux plus tardivement (1662), Clarisses (leur couvent apparaît en arrière plan de la caserne du Barlet, fig. 11), Dominicaines, Annonciades, Brigittines s'installent à Douai.

Il faut leur ajouter les institutions britanniques, car Douai devient la principale base arrière d'une Eglise catholique persécutée à partir du règne d'Elizabeth Ire (1558-1603). Ainsi, les Récollets (Franciscains) anglais, arrivés en 1616, préparent des missions pour évangéliser l'Angleterre : un certain nombre y furent martyrisés. Leur toute nouvelle église - elle est à peine terminée lorsque Montaigu fait ses repérages dans Douai -, future Saint-6 Jacques, arbore une magnifique façade blanche qui se distingue aisément sur le plan-relief (cf. doc. 12).

De nombreux établissements d'enseignement britanniques furent aussi créés à Douai : nous en parlerons plus bas.

Une arrivée si rapide d'ordres en tous genres, souvent liée à l'intervention de puissants personnages (l'évêque d'Arras, les abbés d'Anchin ou de Marchiennes, et surtout les souverains Albert et Isabelle), et une telle emprise dans l'espace urbain ne vont pas sans poser problème, quand bien même les religieux ne sont jamais très nombreux dans leurs maisons : le clergé paroissial, d'abord, subit la concurrence des réguliers chez lesquels les fidèles pouvaient suivre la messe. Quant au Magistrat, il craint que ces fondations ne

pèsent sur les finances municipales. Dès le Moyen Age, les relations entre couvents et autorités municipales avaient été assez mauvaises, car les privilèges judiciaires et surtout les exemptions fiscales que leur reconnaissait la papauté soustrayaient une portion notable de l'espace urbain à l'autorité des échevins.

La cléricatisation de Douai est pourtant la conséquence d'une décision que le Magistrat appelle de ses vœux depuis longtemps : dès 1531 en effet, la ville est candidate à l'implantation d'une nouvelle université, celle de Louvain ne suffisant plus à accueillir le nombre croissant d'étudiants aux Pays-Bas.

En 1562, après avis favorable du pape, Philippe II autorise enfin l'installation de l'Université à Douai. La ville, « moult commodieuse et propice » selon un enquêteur envoyé en son temps par Charles Quint, et peu sensible au protestantisme, est préférée à plusieurs cités de Flandre et du Hainaut - Lille, Tournai, Valenciennes, Maubeuge.

Elle se voit dès lors confier la mission de former les élites catholiques des provinces septentrionales du royaume et de diffuser la Contre-Réforme définie par le concile de Trente (1545-1563).

L'Université de Douai est complète, c'est-à-dire qu'elle comprend les quatre facultés, dirigées par des doyens : Arts, Théologie, Droit et Médecine.

Le bâtiment dit des « Ecoles publiques », sis à l'angle de la rue des Ecoles et de la rue des Malvaux, est le coeur de l'institution, mais les cours sont donnés dans des bâtiments dispersés, notamment dans les nombreux collèges que compte la ville à partir des années 1560.

Ainsi, dans le prolongement de la rue des Ecoles - véritable quartier de l'Université - on trouve face à face les collèges de Marchiennes et d'Anchin (fig. 13), respectivement créés en 1566 et 1568 à l'initiative des deux grandes abbayes de la vallée de la Scarpe. L'enseignement y est assuré par les Jésuites, arrivés à Douai pour l'ouverture du collège d'Anchin, auquel leur maison est contiguë - on distingue sur la photographie leur église à l'architecture et au plan inspirés du Gesu de Rome.

Si leur enseignement connut très vite un grand succès (le collège d'Anchin accueillait 1 200 élèves, des garçons uniquement, en 1590), les Jésuites n'étaient pas la seule congrégation enseignante de Douai.

Sur la figure 8, on voit près de l'Eglise Saint-Albin deux collèges dus à l'abbé de Saint-Vaast d'Arras. Le « vieux collège » (1611), est celui attribué aux Bénédictins anglais, sur le site du futur lycée Corot. Il s'ajoute aux nombreuses institutions venus chercher asile à Douai, comme le collège des Anglais (fondé dès 1568), le séminaire Saint-André des Ecossais, le séminaire des Hibernois (Irlandais) ou les Récollets anglais dont il a déjà été question.

Le « neuf collège » (1625), ou collège Saint-Vaast, est l'un des principaux de Douai, destiné selon son fondateur « à faire enseigner la philosophie et la théologie par les religieux dudit monastère, suivant les principes de saint Thomas. Ce qui s'est fait avec beaucoup d'émulation par des cours très nombreux où ces Messieurs ont le moyen de

choisir parmi les plus beaux esprits pour peupler leur monastère » (Rouche, 1998, p. 113).

La grande majorité des étudiants ne venant pas de familles douaisiennes, se pose le problème de leur logement. C'est à cette fin qu'ont été édifiés les nombreux « séminaires », dont la plupart n'ont donc aucune fonction de formation des clercs.

Ainsi le séminaire de Saint-Amand, fondé en 1630 par Philippe IV d'Espagne à l'attention de jeunes ecclésiastiques en études, et lui aussi installé rue des Ecoles, en face du prieuré Saint-Sulpice (fig. 9).

Jacques Legland nous donne une description édifiante de son fonctionnement, et montre les liens qui unissaient les nombreuses institutions universitaires à l'époque : « On s'y levait à 4 heures du matin : prière, étude jusqu'au déjeuner [...]. A 8 heures les étudiants en philosophie partaient pour le collège des Bénédictins anglais ; retour vers 10 h 30 et répétition des leçons. Les étudiants en théologie partaient à l'Université. A 11 heures, repas frugal puis courte récréation et travail dans les cellules. Ensuite départ [vers le] collège Saint-Vaast où les Bénédictins de Saint-Vaast d'Arras donnaient des leçons de philosophie et de théologie. Au retour de ces cours, réunion dans la bibliothèque et répétition des leçons jusque 18 heures. [...] Naturellement des règles très strictes et une attitude rigoureuse devaient être observées lors des déplacements et sorties en ville. Ce régime donnait à cette époque d'excellents résultats sur le plan des études. »

Après la conquête, Douai devient la seizième université française, sans modification importante des structures existantes. Le siècle d'or, pourtant, est terminé, comme en témoigne symboliquement la transformation du collège de Marchiennes en caserne (voir IV./ Une ville francisée).

L'Université, bien que déclinante, reste un pôle intellectuel : elle s'enrichit d'une chaire de droit français et d'une chaire de médecine, et en 1789, accueille encore environ un millier d'étudiants, dont plus de la moitié sont logés dans les séminaires de la ville.

Le grand traumatisme est plus tardif : c'est la Révolution. Une cinquantaine de bâtiments conventuels, y compris les 7 collèges et séminaires, furent vendus et affectés à d'autres usages<sup>1</sup>, parfois détruits.

Les paroisses, réduites de six à trois en avril 1791, furent attribuées aux rares prêtres constitutionnels. La Terreur interdit le culte catholique, ferma toutes les églises (novembre 1793) sauf l'ex-Saint-Pierre dédiée au culte de la déesse Raison et supprima pour plus d'un demi-siècle l'Université (septembre 1793), de toute façon désertée depuis longtemps déjà par les étudiants et les professeurs.

Le clergé régulier disparut complètement, le clergé séculier fut proscrit à partir de 1793, les membres des congrégations étrangères furent expulsés.

---

<sup>1</sup> L'armée a étendu son emprise sur la ville en s'installant dans de nombreux bâtiments laissés vides par la dispersion des communautés religieuses.

Il fallut attendre le Consulat puis l'Empire pour voir la fin des persécutions, la renaissance d'un enseignement supérieur et une réorganisation du culte, autour cette fois de deux églises paroissiales : Saint-Pierre sur la rive droite de la Scarpe et l'église des Récollets anglais, devenue Saint-Jacques, sur la rive gauche.

Saint-Albin, Saint-Amé, Saint-Nicolas, Saint-Jacques en la Neuville furent détruites en 1798-1800 - à la différence des bâtiments conventuels, les églises se prêtaient mal à une utilisation non religieuse, et le seul profit que les acheteurs pouvaient en tirer était la vente des matériaux de construction.

Seule Notre-Dame traversa la période sans heurt, puisque trop importante pour être détruite, elle servit de grenier à grain puis d'écurie avant d'être reconsacrée en 1803.

#### **IV. UNE VILLE FRANCISEE A PARTIR DE 1667**

La ville qui, le 23 juillet 1667, assiste à l'entrée solennelle de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse, peut avoir le sentiment de contempler le triomphe de l'ennemi héréditaire.

Certes, aucun affrontement direct avec les Français n'a eu lieu depuis 1479, mais les Pays-Bas, auxquels la ville appartient, et qui, pour leur partie sud au moins, dépendent alors de la lointaine Madrid, ont depuis des siècles été placés sous l'autorité de maîtres -comte de Flandre, duc de Bourgogne, empereur, roi d'Espagne - bien décidés à résister à la pression du puissant voisin du Sud. Ce que l'on craint du Français, c'est surtout la tradition de centralisation dont il est l'héritier et dont il se veut le champion.

Douai appartient à une région de haute civilisation urbaine, indissociable d'une véritable autonomie dont les beffrois sont les puissants symboles. Or, celui qui prend la Flandre en 1667 est le même qui, sept ans auparavant, a fait ouvrir une brèche à coups de canon dans les remparts de Marseille pour punir la ville de sa résistance à l'ordre royal. La manière est ici - comme à Lille conquise deux mois plus tard - toute différente, et le texte de la capitulation douaisienne précise que les privilèges des habitants seraient « de point en point maintenus et gardés » (Cornette, 1993, p. 63).

Autre élément d'importance pour cette citadelle de la Contre-Réforme catholique : « Le concile de Trente, publié et reçu dans les Pays-Bas sera observé dans la ville et gouvernance de Douai, comme il s'est toujours pratiqué ». En d'autres termes, les échevins obtiennent, comme leurs homologues des villes voisines, que l'édit de Nantes ne soit pas appliqué, et l'hérésie tolérée.

Très rapidement la ville va se rendre compte que les promesses de respecter ses franchises et privilèges ne résistent guère à l'interventionnisme de l'intendant de justice, police et finances, installé à Lille, mais fréquemment en visite à Douai, où il est d'ailleurs représenté par un subdélégué.

Interventions dans la désignation des échevins, dans les règlements des corporations, vente d'offices de justice par l'Etat - ce qui prive la ville de tout droit de regard sur

leur nomination, contrôle des finances pour assainir les effets de la mauvaise gestion passée, imposition du gallicanisme contre les positions des Jésuites ou de l'Université douaisienne ... telles sont les principales marques de l'autorité qui prévaut désormais.

Surtout, Douai reste une ville frontière dont la vocation militaire doit être renforcée. On commence par fonder un arsenal au prieuré de Saint-Sulpice, propriété de l'abbaye d'Anchin.

En 1669, la « Fonderie de bouches à feu de bronze » est établie sur le site de l'ancienne motte, siège de l'autorité comtale depuis le Xe siècle (fig. 6, le corps de bâtiments triangulaire au premier plan) ; elle reste jusqu'à la guerre de 1870 l'une des trois fonderies françaises.

On crée aussi des casernes, ce qui soulage les habitants de la lourde charge du logement des troupes. Le premier intendant, Le Peletier de Souzy, ne s'y est pas trompé, qui voit dans ces constructions un moyen de faire accepter la domination française aux Douaisiens : « A Douai, l'hôte s'apprivoise moins avec le soldat que partout ailleurs ... Aussi, quoiqu'il en coûte pour la construction de casernes, la ville considérera la décharge du logement comme une grâce. » (Rouche, 1998, p. 131) Sous les Espagnols il est vrai, une garnison permanente de quelques centaines d'hommes avait ses quartiers dans les maisons des particuliers.

La première caserne douaisienne apparaît sur la figure 9 : ce grand ensemble, sis rue des Écoles, a été construit autour de l'ancien prieuré de Saint-Sulpice. Il abrite les casernes Saint-Sulpice et l'arsenal dont il vient d'être question.

D'autres casernes apparaissent dans le prolongement de la rue : il s'agit de l'ancien collège de Marchiennes, où enseignaient les Jésuites, affecté au logement de troupes dès la conquête française (cf. fig. 13).

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle enfin, un quartier de cavalerie est établi place du Barlet (fig. 11 et fig. 1). Si dès cette époque Douai peut loger plus de 5 000 hommes et 1500 chevaux, les effectifs permanents en 1720 n'atteignent pas 2 000 soldats.

Cette politique suffit-elle à rendre Douai pleinement française ? Non, si l'on en croit les déclarations chaleureuses qui, au nom de l'Université notamment, accueillirent les Anglo-Hollandais en 1710.

Il est vrai qu'il aurait été de mauvaise politique de froisser la susceptibilité des nouveaux maîtres au lendemain de leur victoire. Mais surtout, la conquête de 1667 a profondément perturbé les circuits économiques qui ont depuis le Moyen Âge fait la fortune de la ville.

Ainsi les relations commerciales avec les Pays-Bas étant rompues, la Scarpe perd de son intérêt alors même que l'absence de voies navigables d'importance vers le Sud contrarie les échanges avec la capitale. Surtout, comme toute province conquise de fraîche date, la Flandre reste « province réputée étrangère » - son administration est rattachée au Secrétariat d'État à la guerre - et doit acquitter des droits de douane vis-à-vis de la France.

Il faut donc attendre la déception liée à la lourdeur de l'occupation hollandaise, puis la reconquête d'Albergotti en 1712, pour voir les Douaisiens enfin heureux d'être français, malgré les ravages que la guerre a occasionnés dans la ville même mais surtout dans la campagne alentour.

Le « Magistrat », ou conseil des échevins, obtient il est vrai un privilège d'importance avec le transfert du Parlement de Flandre de Tournai - perdue lors du traité d'Utrecht et désormais incluse dans les Pays-Bas autrichiens - à Douai.

Le roi accepte la requête en décembre 1713, sur avis favorable du Parlement de Paris, et choisit, après étude détaillée des plans, d'installer la nouvelle cour de justice dans les locaux du refuge de l'abbaye de Marchiennes (fig.10), où étaient venus loger les professeurs du collège de Marchiennes après la transformation de celui-ci en caserne en 1667. Ainsi Douai accueillait-elle le treizième parlement de France, 9 pourvu des mêmes prérogatives que les douze précédents.

Composé de trois chambres, une criminelle et deux civiles, le Parlement juge en première instance les procès concernant les privilégiés (comme les parlementaires eux-mêmes) et en appel les sentences prononcées par les tribunaux inférieurs de la province - notamment les bailliages. Ville de marchands, d'ecclésiastiques, d'étudiants et de militaires, Douai devenait donc ville de magistrats, tous propriétaires d'une charge transmissible de génération en génération selon l'usage de l'Ancien Régime, et formant de ce fait une caste puissante et redoutée.

Ville très conservatrice finalement, dans laquelle la bonne société aime à fréquenter le théâtre, mais où les idées nouvelles ont bien peu de retentissement - en 1762, le Parlement condamne l'*Emile* de Rousseau -, où les imprimeurs éditent surtout des ouvrages de droit, et où les habitants, en l'absence de toute presse locale, lisent les journaux modérés de Paris ou de Lille. L'essentiel de la vie politique semble alors lié à l'exercice du droit de remontrance, rendu aux parlements par la monarchie après le règne de Louis XIV, et qui leur permet d'empêcher qu'un acte du pouvoir royal ne devienne exécutoire dans l'étendue de leur ressort. De cette façon, le Parlement de Douai put régulièrement protester contre les empiètements du pouvoir central, toujours incarné par l'intendant (lillois) et son subdélégué douaisien.

Les transformations opérées au XVIII<sup>e</sup> siècle sur les bâtiments du parlement témoignent de la francisation de l'architecture. Ainsi, la façade principale située dans le prolongement du pont du Rivage (perpendiculairement aux arcades), visible sur la figure 10, a été entièrement reconstruite sous Louis XVI en style néo-classique. La décoration intérieure, et notamment les compositions allégoriques de la Grand'Chambre du parlement, dues au peintre Brenet, sous le règne précédent, résulte de la même influence parisienne.

Le plan-relief apparaît comme une butte-témoin du passé bourguignon, impérial et espagnol, avant transformation de la ville dans le goût français. L'élévation de Douai au rang de ville parlementaire n'est pas pour rien dans cette évolution : nombre de robins ou d'aristocrates, par exemple, se font construire des hôtels particuliers tranchant avec

le tradition gothique, comme l'Hôtel d'Aoust, rue de la Comédie, magnifiquement restauré pour accueillir en 1999 la Cour administrative d'appel.

Surtout, la ville, soucieuse de faire honneur à son rang, édicte en 1718 un règlement en dix-neuf articles qui contraint les propriétaires à se soumettre à des normes strictes en matière d'urbanisme : remplacement du chaume des toitures par des ardoises ou des tuiles, obligation d'utiliser la brique pour les murs (ce matériau, ainsi qu'en témoigne la couleur des maisons sur le plan-relief, s'était déjà largement imposé), interdiction de toute saillie de l'étage au-dessus de la rue. « Les alignements, l'aspect régulier des façades, l'unité de style, la création systématique de latrines et la solidité des constructions sont particulièrement réglementés. » (Demolon et alii, 1990, p. 42)

Dans les décennies suivantes, la ville est reconstruite selon les normes nouvelles. Mais la transformation la plus spectaculaire consiste en ce qu'on a appelé le « retournement des toitures ». Dans le centre-ville, où la densité est très forte, les maisons se pressent les unes contre les autres et se partagent un espace en façade rare et cher (cf. fig. 2, en haut, les maisons autour de la rue Notre-Dame) Elles sont étroites, plus longues que larges, et perpendiculaires à la rue, comme l'axe de leur toiture. De la rue, on ne voit des toits qu'une série de pignons triangulaires, ou de croupes (c'est-à-dire des pans de tuiles obliques) dans le cas où les pignons ont déjà été détruits.

La reconstruction qui suit les sièges de 1710 et 1712 permet d'inverser l'axe principal des toits, en groupant par conséquent plusieurs maisons sous le même toit. Plus rationnelle, car elle permet d'évacuer facilement eaux de pluie et neige, la nouvelle organisation des charpentes répond aussi bien davantage au goût classique des nouveaux maîtres.

## ***V. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS UNE VILLE FRANCAISE D'ANCIEN REGIME***

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité textile qui fit la fortune de Douai au Moyen Age n'est plus qu'un lointain souvenir. L'apogée se situe aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, à l'époque où les fabricants achètent leur laine en Flandre ou en Angleterre, la font tisser par une main-d'œuvre très nombreuse - cette période est aussi celle de l'explosion démographique - et vendent leurs étoffes dans les foires de Champagne à des acheteurs venus de toute l'Europe.

La guerre de Cent Ans causa un coup d'arrêt presque définitif à cette industrie ... et à la splendeur de Douai, qui entre alors dans une longue stagnation. Que reste-t-il de cette période aux siècles suivants ? Essentiellement le contrôle de la vie économique par les échevins, souvent issus des grandes familles qui dirigent les plus grosses affaires. Ce contrôle est symbolisé par la construction en 1140 d'une double halle (des échevins et des marchands) dans le prolongement de laquelle le beffroi fut édifié au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (fig. 14, en arrière-plan).

Tout au long de l'Ancien Régime, les échevins organisent, réglementent, écrivent et réécrivent les statuts des métiers dans le but d'assurer la meilleure qualité aux produits fabriqués, et de maintenir l'ordre dans la vie économique de la cité.

Douai au XVIII<sup>e</sup> siècle compte une soixantaine de corporations (le mot date de cette période), le chiffre variant en fonction des regroupements opérés par le Conseil d'Etat (les savetiers et les cordonniers en 1772, les fripiers et les tailleurs en 1775), signe de l'interventionnisme croissant du pouvoir central. C'est l'Etat, également, mais sous la Révolution, qui supprima les corporations par la loi d'Allarde (mars 1791).

Des activités traditionnelles subsistent jusqu'à la Révolution, plutôt concentrées d'ailleurs sur la rive droite (paroisses de Saint-Jacques et surtout de Saint-Pierre), mais rien qui permette à la ville de renouer avec son glorieux passé : une vingtaine de brasseries installées le long de la Scarpe, quatre savonneries, quelques moulins à vent sur les remparts (on peut les voir sur le plan-relief) etc.

Le principal employeur de la ville est la fonderie de canons créée en 1669 (fig. 6) - à la veille de la Révolution, elle n'emploie pas moins de 150 ouvriers appartenant à des corps de métiers très divers : des charpentiers, des charrons, des forgerons, un armurier, un chaudronnier ... Viennent ensuite des entreprises assez récentes, créées pour relancer l'économie de la région : une manufacture de grès anglais ouverte en 1782, et qui emploie 120 personnes, une verrerie fondée en 1786 (40 ouvriers).

En revanche, l'extraction charbonnière, qui fait déjà la prospérité des contrées limitrophes de la Belgique (la compagnie des mines d'Anzin est créée en 1757) n'est toujours pas une industrie douaisienne : elle ne le deviendra pas avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la découverte du site de l'Escarpelle.

En fait, Douai se tourne à l'époque moderne vers les activités tertiaires - on l'a vu avec l'implantation de l'Université, des casernes ou du Parlement. La principale source d'enrichissement réside dans le commerce.

A quelques dizaines de mètres du beffroi, le plan-relief fait apparaître l'actuelle place d'Armes (fig. 14). Dès le X<sup>e</sup> siècle, celle-ci devient le cœur économique de la ville, supplantant le premier marché, situé dans le prolongement du pont de la Massue (actuelle place du Marché aux Poissons).

Au siècle suivant probablement, elle se spécialise dans l'activité la plus profitable de la ville jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle : le commerce des grains<sup>2</sup>. Le droit d'étape, créé ou confirmé par Philippe le Bel en 1301, garanti aux siècles suivants par les autorités de tutelle successives de la ville (1433, 1590, 1681), oblige en effet tous les producteurs de grains (blé, orge, seigle ... ) dans un rayon de cinq lieues (20 km environ) à vendre leur production à Douai, dont la municipalité touche une taxe sur chaque transaction. On s'en doute, l'activité est extrêmement réglementée, et les échevins organisent une surveillance très stricte pour éviter les fraudes.

---

<sup>2</sup> Au même moment, la place du Barlet devient le marché aux bestiaux (elle le restera jusqu'en 1939), tandis qu'apparaissent un marché aux légumes, un marché aux volailles et aux épices et un marché au poisson de mer ... sur la place du même nom.

Courtiers, mesureurs, porteurs de sacs - réduits à 300 par une ordonnance de 1716 - sont les intermédiaires imposés entre vendeurs et acheteurs. Ce système contraignant mais très lucratif fut utilisé jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous livre plusieurs clés pour comprendre l'histoire de Douai.

D'abord, la prospérité douaisienne est indissolublement liée à celle des campagnes environnantes. Les riches terres céréalières qui entourent la ville ne font sa prospérité que tant qu'elles sont épargnées par le fléau des campagnes militaires. Or la situation de Douai, aux confins de deux mondes antagonistes (la France et les Pays-Bas sous leurs dominations successives) ne permet pas l'établissement de conditions favorables à un épanouissement économique durable - en lutte contre Charles le Téméraire, Louis XI, par exemple, fit incendier les villages et ravager les champs de l'Ostrevant par quelques milliers de faucheurs, espérant en vain réduire la résistance de Douai et forcer les échevins à lui ouvrir les portes.

On peut lire la stagnation (et probablement le déclin : les évaluations des historiens ne sont pas précises) de la population douaisienne comme l'effet des ravages de la guerre sur les campagnes.

Si l'historienne Catherine Dhérent estime à 12 ou 15 000 habitants la population douaisienne au XIII<sup>e</sup> siècle, celle-ci ne dépasse pas 13 000 âmes en 1720 - à la veille il est vrai de l'essor généralisé du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui portera à 17 000 la population en 1789.

On comprend mieux les vides, les vergers et les espaces dévolus aux cultures qui apparaissent sur le plan-relief. Ainsi l'espace « urbain » situé derrière la tour des Dames (fig. 3), ou le triangle compris entre le rempart et les rues d'Arras et d'Esquerchin. Des exploitations agricoles existent encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme la « norterie », ferme destinée à l'élevage bovin et à la vente de lait, qui apparaît sur la figure 9 (le grand bâtiment allongé en face des casernes Saint-Sulpice).

Du commerce céréalier résulte aussi l'attachement aux Pays-Bas : jusque 1667, une part importante de la production est acheminée par la Scarpe vers Anvers ou Gand, les centres consommateurs du Nord. Il s'agit de la perpétuation de relations très anciennes, puisque depuis les premiers travaux d'aménagement hydraulique, menés au Xe siècle, Douai a la mer du Nord pour débouché naturel.

Le plus ancien pont de la ville (pont à le Laigne, actuel pont de la Massue) est ainsi situé au point ultime de navigation sur la Scarpe - jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au moins, où la limite de navigabilité est repoussée jusqu'à Arras. En amont de ce pont, le « Constantin » (fig. 10), acheté par l'abbaye de Marchiennes pour y établir son refuge au XIV<sup>e</sup> siècle et futur siège du Parlement de Flandre, est à l'origine un genre de port fluvial dont les arcades sont accessibles à tous les bateaux - ce quai public est appelé le « Rivage », d'où l'actuel nom du pont du Rivage tout proche.

Les greniers installés le long de la Scarpe, et en particulier ceux situés au-dessus du Constantin, appartenant aux moines de Marchiennes, sont équipés de conduits de bois (les « goulottes ») par lesquels le grain glisse directement dans les bateaux.

En cas de disette, une pression populaire pouvait s'exercer pour interrompre le commerce et réserver à la population locale les récoltes emmagasinées dans les greniers. C'est ce qui se passe en mars 1791 lorsqu'un négociant est pendu pour avoir protesté contre la destruction des goulottes (« affaire des Goulottes »).

A cette date pourtant les Pays-Bas ne sont plus le premier partenaire commercial de Douai, qui a dû réorienter ses échanges vers la France après la conquête (voir IV./ Une ville francisée), et s'est de toute façon trouvé un nouveau destin avec l'installation du Parlement de Flandre.

La composition de la société témoigne de cette évolution : s'il y a toujours en 1789 quelques dizaines de grands commerçants et de maîtres aisés, l'élite est désormais parlementaire - noblesse de robe et bourgeoisie « à talents » évoluant dans le milieu juridique : avocats, hommes de loi ... Le clergé, grand propriétaire foncier, et l'armée tiennent toujours une place éminente : une enquête de 1716 établit à près d'un millier (pour 13 000 habitants) le nombre de religieux logés en ville, tandis que l'on compte plusieurs milliers de militaires encasernés.

Une petite bourgeoisie de commerçants et d'artisans rassemble l'essentiel des Douaisiens (environ 60 % de la population totale). Modestes mais assurés du lendemain, ils se distinguent de la masse des journaliers, compagnons, domestiques, qui représente près d'un tiers de la population et dont la situation précaire bascule dans la misère à chaque crise.

## ***VI. L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DU PLAN-RELIEF***

Image saisie sur le vif d'une ville française au début du XVIIIe siècle, le plan-relief est un document de première importance pour illustrer les divers thèmes d'une leçon sur l'Ancien Régime.

Le problème est que cette période voit la place qui lui est consacrée se réduire de programme en programme. Si l'on considère par exemple les classes de lycée, l'étude du plan-relief s'intégrera en classe de seconde, dans l'immense point 5 du programme de 2000, d'où la mention même de l'Ancien Régime a disparu : « La Révolution et les expériences politiques en France jusqu'en 1851 ». Difficile dans ces conditions d'ajouter une heure à une programmation très serrée pour simplement illustrer des thèmes déjà vus en cours.

On se propose donc d'intégrer la visite à la Chartreuse non pas en complément documentaire, mais dans une progression qui ne consacrerait que deux ou trois heures à l'étude de la période.

### **Conditions pratiques**

La visite, pour être pleinement efficace, ne saurait excéder une heure. Au-delà, l'attention des élèves risque de se relâcher. Les conditions matérielles de présentation du plan permettent au public de se grouper tout autour, et de prendre des notes sur le large cadre en bois qui supporte la vitrine.

Un rayon lumineux peut être fourni au professeur ou au guide pour lui permettre de montrer les différents éléments énoncés dans son commentaire.

Le groupe ne devrait pas dans l'idéal dépasser une vingtaine d'élèves, de façon à ce que ceux-ci puissent s'installer confortablement et se déplacer autour du plan pour le voir sous ses différentes facettes. Des visites en classe entière ont cependant déjà été réalisées sans problème.

La formule du questionnaire semble ne pas s'imposer ici : mieux vaut faire prendre des notes aux élèves sur papier libre, et leur demander ensuite de restituer l'essentiel de la visite au cours d'une évaluation.

### **Déroulement du commentaire**

On a essayé dans les pages qui précèdent de traiter l'ensemble des thèmes d'étude suggérés par la maquette. Dans le cadre d'une exploitation pédagogique, on se bornera à quelques éléments en rapport avec le programme.

1) *La fabrication du plan.* Introduction indispensable pour capter l'attention des élèves, elle permet de montrer l'usage militaire des plans-reliefs et de poser d'emblée quelques repères chronologiques essentiels, comme la conquête de 1667 et les sièges de 1710 et 1712.

2) *Repérages.* Il s'agit de mettre en relation la topographie du plan-relief (principaux bâtiments, rues ...) avec les données du Douai actuel. Cette étape est un passage obligé pour les élèves douaisiens.

3) *Le destin d'une ville frontière.* On insistera ici sur la situation de Douai, ville flamande économiquement tournée vers le Nord (le droit d'étape sur le grain doit être abordé) et obligée de se défendre des prétentions françaises pendant des siècles. De rapides indications pourront être données sur le rôle et l'état des fortifications lorsque Vauban les découvre en 1667.

4) *La francisation de Douai.* Étape essentielle du commentaire qui permet de mettre en valeur des éléments de l'organisation politique et sociale de l'Ancien Régime. On parlera ainsi des atteintes qui sont portées aux privilèges de la ville par un pouvoir beaucoup plus centralisé que la lointaine monarchie espagnole. Le rôle de l'intendant et de son subdélégué pourra être expliqué. On montrera comment la conquête fait de la ville une place militaire de premier ordre tout en réglant le terrible problème du logement des troupes. Plusieurs minutes seront consacrées à la fonction et aux pouvoirs du parlement qui s'installe à Douai en 1714.

5) *La société douaisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle.* On pourra partir d'une description des ordres, en montrant l'importance historique du clergé (Université, développement des couvents et institutions ...) et la reconversion de l'élite dans la robe à partir de l'établissement du parlement. On établira les différences de conditions dans le tiers état en montrant qu'une majorité de Douaisiens travaille dans des corporations étroitement réglementées par la municipalité. L'aspect sclérosé et fortement hiérarchisé d'une société très peu portée aux idées nouvelles constituerait une conclusion intéressante.

Pour chaque point abordé, et afin de poser quelques jalons pour les leçons futures, on pourra élargir le commentaire à ce qui est advenu à la Révolution : suppression des corporations, expulsion des communautés religieuses, vente et destruction des églises...

### **Un exemple d'évaluation de la visite**

1°) L'enceinte visible sur le plan-relief est-elle la première de Douai ? Quel personnage important la décrit-elle au moment de la conquête française ? (Précisez la date de cette conquête et sous quel règne elle eut lieu). [*Non, c'est la troisième. Vauban, en 1667, sous Louis XIV.*]13

2°) Quelle est la principale activité commerciale de Douai de la fin du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle ? Pourquoi ce commerce a-t-il souffert de la conquête française ? [*Le commerce du grain lié au droit d'étape dont bénéficie la ville. Parce qu'elle détruit les relations traditionnelles avec les Pays-Bas.*]

3°) De quel pouvoir les halles et le beffroi sont-ils le symbole ? La conquête française affaiblit-elle ou renforce-t-elle ce pouvoir ? (Justifiez) [*Du pouvoir échevinal. Celui-ci a été affaibli du fait des empiétements du pouvoir central représenté par l'intendant.*]

4°) Quelle institution importante s'installe-t-elle à Douai en 1714 ? Définissez ses fonctions. Comment peut-elle s'opposer au pouvoir royal ? [*Le Parlement de Flandre, cour de justice de première instance pour les privilégiés, cour d'appel pour les juridictions inférieures. Il peut exercer un droit de remontrance.*]

5°) A quoi la forte implantation du clergé jusqu'à la Révolution est-elle liée ? [*A l'implantation de l'Université en 1562, qui s'est accompagnée de la création de nombreux collèges tenus par des ordres religieux et de nombreux couvents.*]

### **Une autre utilisation du plan-relief**

La troisième partie de cette brochure (« Une ville catholique et studieuse ») est peu utilisée dans le cadre d'une visite sur l'Ancien Régime. Si elle a suscité un développement pourtant assez long, c'est qu'elle pourrait servir à un commentaire du plan-relief dans une autre visite.

Le musée offre en effet de nombreuses ressources pour traiter la quatrième partie du programme, « Humanisme et Renaissance » dans ses aspects artistiques religieux. Une visite classique proposée par les guides, intitulée « Le choc des réformes religieuses »,

commente diverses oeuvres qui montrent comment « se transforment les rapports de l'homme avec la religion » (programme 2000) : *La Vierge à l'Enfant* par l'atelier de Pontormo, *Saint Jérôme en méditation* par Marinus van Reymerswaele, *Saint François réconforté par un ange* par le Cavalier d'Arpin.

Pourquoi ne pas quitter un moment le domaine pictural pour montrer grâce au plan-relief (installé de plus juste en-dessous du *Saint Jérôme*) les effets de la Contre-Réforme sur une ville comme Douai ? On y voit l'occasion d'évoquer le concile de Trente, le désir de reconquête spirituelle de Philippe II dans une région taraudée par l'esprit de Réforme, l'installation de l'Université et l'établissement d'un grand nombre de communautés religieuses à sa suite ...

# ANNEXES

## *1) DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES*

Fig. 1 : La fortification dans le secteur de la porte Saint-Eloi.

Fig. 2 : La porte Notre-Dame. L'église Notre-Dame est entourée de l'hôpital des Chartriers et du refuge de l'abbaye d'Anchin. 15

Fig. 3 : La tour des Dames.

Fig. 4 : Dessin anonyme du XVIIe siècle.

Fig. 5 : Bastion du blocus. 16

Fig. 6 : L'église Saint-Amé. Au premier plan, la fonderie créée en 1669 sur le site de l'ancienne motte comtale.

Fig. 7 : L'église Saint-Pierre. 17

Fig. 8 : En bas à gauche, l'église Saint-Albin. A droite, le collège des Bénédictins anglais. En haut à gauche, le collège de Saint-Vaast.

Fig. 9 : Au centre, le prieuré Saint-Sulpice, entouré des casernes Saint-Sulpice et de l'arsenal. En face du prieuré, le séminaire de Saint-Amand. 18

Fig. 10 : Le refuge de l'abbaye de Marchiennes, siège du Parlement de Flandre à partir de 1714.

Fig. 11 : La caserne de cavalerie du Barlet. En arrière plan, on distingue le couvent des Clarisses.

Fig. 12 : L'église des Récollets anglais, devenue paroisse Saint-Jacques à la Révolution.

Fig. 13 : Au premier plan, le collège d'Anchin et l'église des Jésuites. De l'autre côté de la rue des Écoles, le collège de Marchiennes devenu caserne après la conquête française.

Fig. 14 : La place d'Armes et le beffroi 20

## *2) PLAN DES ENCEINTES DOUAISSIENNES*

La plus petite enceinte date du Xe siècle, la deuxième du XIIe et la troisième (celle du plan-relief) du début XIVe siècle. 21

### **3) QUELQUES ELEMENTS DE CHRONOLOGIE UTILES AU COMMENTAIRE DU PLAN-RELIEF**

Les traces (céramique, monnaies) d'une occupation humaine sporadique entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle ont été mises à jour. Rien qui « permettrait [...] pour autant de faire remonter les origines de la ville à l'époque galloromaine. [...] Douai est une des villes non romaines du Nord de la Gaule. » (Rouche, 1998, p. 14 et 42).

A l'époque mérovingienne (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles), Douai n'est guère plus qu'un hameau de quelques cabanes installées sur le site de la Fonderie. Le christianisme commence à s'implanter en Ostrevent dans la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle (création de monastères). L'agglomération se développe à l'époque carolingienne (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles), avant d'être brûlée par les Vikings (fin du IX<sup>e</sup> siècle).

843 : L'empire de Charlemagne est partagé entre ses trois petits-fils à Verdun. Douai devient agglomération frontalière, disputée entre la Francie occidentale et la Lotharingie. Cette situation va favoriser le développement de la ville.

945 : Le comte de Flandre Arnoul I<sup>er</sup>, allié du roi de Francie, s'empare de la ville, qui prend alors véritablement son essor. Il y construit la première résidence comtale, à la Fonderie, et détourne la Sensée (la rivière d'Arras) vers la Scarpe, ce qui rend celle-ci navigable jusqu'à Douai, qui va ainsi pouvoir commercer avec toute la région jusqu'à Gand et la mer : « Douai désormais regarde vers le Nord » (Rouche, 1998, p. 34). Le tonlieu (taxe perçue sur les marchandises embarquées sur des bateaux) va devenir l'une des principales sources d'enrichissement de la ville, tandis que la force hydraulique accumulée multiplie les moulins et permet de concentrer à Douai la production de blé de la région. C'est aussi Arnoul I<sup>er</sup> qui transfère les reliques de saint Amé à Douai : l'église Notre-Dame (dont l'existence est attestée dans la première moitié du Xe siècle) devient la collégiale Saint-Amé.

Deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle : construction de la première enceinte urbaine (environ 8 hectares enclos).

XI<sup>e</sup> siècle : Deuxième détournement de la Sensée pour améliorer la navigabilité de la Scarpe jusqu'à l'Escaut.

XII<sup>e</sup> siècle : Fort essor démographique et économique, et extension géographique sur la rive droite de la Scarpe. Les marchés se spécialisent (la place d'Armes devient marché au blé seul, la place du Barlet marché aux bestiaux). Une deuxième enceinte est construite (40 hectares enclos), vite trop étroite : de nouveaux quartiers se constituent hors les murs, notamment autour des actuelles rue de Valenciennes, de Paris, d'Arras ou d'Esquerchin.

1140 : Construction de la halle, siège du pouvoir échevinal, à l'emplacement de l'actuel hôtel de ville.

Fin du XII<sup>e</sup> s. : Le comte de Flandre Philippe d'Alsace accorde à Douai sa charte communale.

XIII<sup>e</sup> siècle : Apogée de Douai, fondé essentiellement sur l'industrie drapière.

1213-1242 : Installation d'une garnison française à la suite de la trahison par le comte Ferrand de Portugal de son suzerain Philippe Auguste. 1228 : Renouvellement de la charte communale par Ferrand et Jeanne de Flandre : elle précise le fonctionnement de l'échevinage. Premier quart du

XIII<sup>e</sup> siècle : Création par les échevins du quartier de la Neuville, en-dehors de l'enceinte, pour canaliser la croissance urbaine. Comme dans les bastides méridionales, le plan est en échiquier, les deux axes principaux étant à la Scarpe (actuelles rues des Ecoles et Saint-Jacques).

Milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : Constitution des trois dernières paroisses (Saint-Jacques en la Neuville, Saint-Nicolas en la Poterne et Notre-Dame), signe de la très forte croissance démographique. Cela porte à six, jusqu'à la Révolution, le nombre des paroisses douaisiennes (les trois anciennes étant Saint-Amé, Saint-Albin, et Saint-Pierre).

1297-1304 : Guerre entre le roi de France Philippe le Bel et Gui de Dampierre, comte de Flandre, d'où :

1304-1369 : Douai passe sous la domination française.

1301 : Création ou confirmation par Philippe le Bel d'un droit d'étape sur le commerce du blé au profit de la ville de Douai.

Début du XIV<sup>e</sup> siècle : Construction de la troisième enceinte (environ 190 hectares enclos) ; elle s'appuie sur des éléments du XIII<sup>e</sup> siècle et ne sera achevée qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

1369 : Mariage de Philippe le Hardi (duc de Bourgogne et frère du roi de France Charles V) avec Marguerite de Flandre, d'où :

1369-1479 : Douai passe sous la domination des ducs de Bourgogne.

1380-1410 : Construction du beffroi.

1463-1475 : Reconstruction de la halle (la première datait de 1140, et était construite sur le même site) et achèvement du beffroi.

1475 : Transfert de l'abbaye des Prés à l'intérieur des murs de la ville pour parer au danger français.

1477 : Mort du duc de Bourgogne Charles le Téméraire ; la Flandre passe par sa fille Marie, épouse du futur empereur Maximilien I<sup>er</sup>, sous domination des Habsbourg.

1479 : Echec de la dernière tentative française de prendre Douai.

1562 : Installation de l'Université à Douai. Dans les années et les décennies qui suivent, le ville se couvre de collèges et de séminaires.

1579 : Fidèle au roi d'Espagne Philippe II, Douai signe l'Union d'Arras qui, au moment de la sécession des Provinces-Unies, scelle le ralliement du Sud des Pays-Bas à l'Espagne. C'est la grande époque de l'implantation des couvents dans Douai.

1598-1633 : Les Pays-Bas du Sud constitués en Etat autonome sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle (fille de Philippe II). Ils retombent à la mort de cette dernière sous l'autorité de Madrid.

8 juillet 1667 : Rattachement de Douai à la France, « après un simulacre de siège » (Demolon et alii, 1990, p. 37). L'annexion est confirmée par le traité d'Aix-la-Chapelle en mai 1668.

1669 : Création de la fonderie de canons, premier employeur douaisien jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

26 juin 1710 : Douai est reprise par les Anglo-Hollandais.

8 septembre 1712 : Douai à nouveau et définitivement française.

Octobre 1714 : Installation du Parlement de Flandre à Douai.

Mars 1791 : Affaire des « Goulottes », seule émeute de la période révolutionnaire à Douai.

Mai 1793-juillet 1794 : La Terreur fait une quarantaine de morts parmi les Douaisiens.

Septembre 1793 : Suppression de l'Université.

1798-1800 : Destruction de quatre églises paroissiales (Saint-Albin, Saint-Amé, Saint-Jacques et Saint-Nicolas).

1845 : Percement de la fortification pour laisser passer le chemin de fer.

1863 : Par effet d'un décret, l'enceinte entourant Douai peut rester ouverte la nuit.

1892 : Démantèlement de la fortification. 23

## BIBLIOGRAPHIE

Cette liste ne comporte que les titres dont on s'est servi pour rédiger cette brochure. On trouvera une bibliographie exhaustive dans Rouche 1998.

### Généralités :

CORNETTE (Joël) : *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Hachette, 1993.

GARNOT (Benôît) : *Société, culture et genre de vie dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, Hachette, 1991.

LOTTIN (Alain) (s.d.) : *Deux mille ans du « Nord-Pas-de-Calais »*. Tome 1 : *Des Gaulois à la veille de la Révolution*, La Voix du Nord, 2002.

### Sur l'histoire de Douai et le plan-relief :

CLISANT (Jean-Yves), DOOM (Vincent), PICQUENDAR (Céline) : *La vie économique à Douai du XIIe au XXe siècle, du drap ... à l'automobile*, Exposition 2003, Douai, 2003.

DEMOLON (P.), HALBOUT (H.), LOUIS (E.), LOUIS-VANBAUCE (M.) : *Douai, cité médiévale. Bilan d'archéologie et d'histoire*. Société archéologique de Douai, 1990.

LEGLAND (Jacques) : *Douai en 1709*, Amis de Douai.

LEROY (Pierre) : *Les monuments civils et religieux sur le plan de Martin le Bourgeois*, manuscrit de l'auteur, 1953.

LOUIS (Etienne) : *Mille ans de fortifications à Douai*, Exposition 1997, Douai, 1997.

ROUCHE (Michel) (s.d.) : *Histoire de Douai*, Editions Le Téméraire, 2e édition, 1998.

## REMERCIEMENTS

L'auteur tient à remercier chaleureusement Monsieur Etienne Louis, conservateur au musée de Douai, pour les heures passées à lui expliquer les secrets du plan-relief, ainsi que Monsieur Pascal Hamann, pour la qualité de ses clichés.

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION. LES PLANS-RELIEFS DANS LEUR TEMPS : POUR LA GLOIRE DU ROI ET LA DEFENSE DE SES VILLES.

- I. LA FABRICATION DU PLAN-RELIEF DE DOUAI
- II. UNE VILLE FORTIFIEE
- III. UNE VILLE CATHOLIQUE ET STUDIEUSE
- IV. UNE VILLE FRANCISEE A PARTIR DE 1667
- V. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DANS UNE VILLE FRANCAISE D'ANCIEN REGIME
- VI. L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DU PLAN-RELIEF

## ANNEXES

- 1) Documents photographiques
- 2) Plan des enceintes douaisiennes
- 3) Quelques éléments de chronologie utiles au commentaire du plan-relief.

## BIBLIOGRAPHIE

## REMERCIEMENTS

# ANNEXES

## 1) DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES



Fig. 1 : La fortification dans le secteur de la porte Saint-Eloi.



Fig. 2 : La porte Notre-Dame. L'église Notre-Dame est entourée de l'hôpital des Chartriers et du refuge de l'abbaye d'Anchin.



Fig. 3 : La tour des Dames.

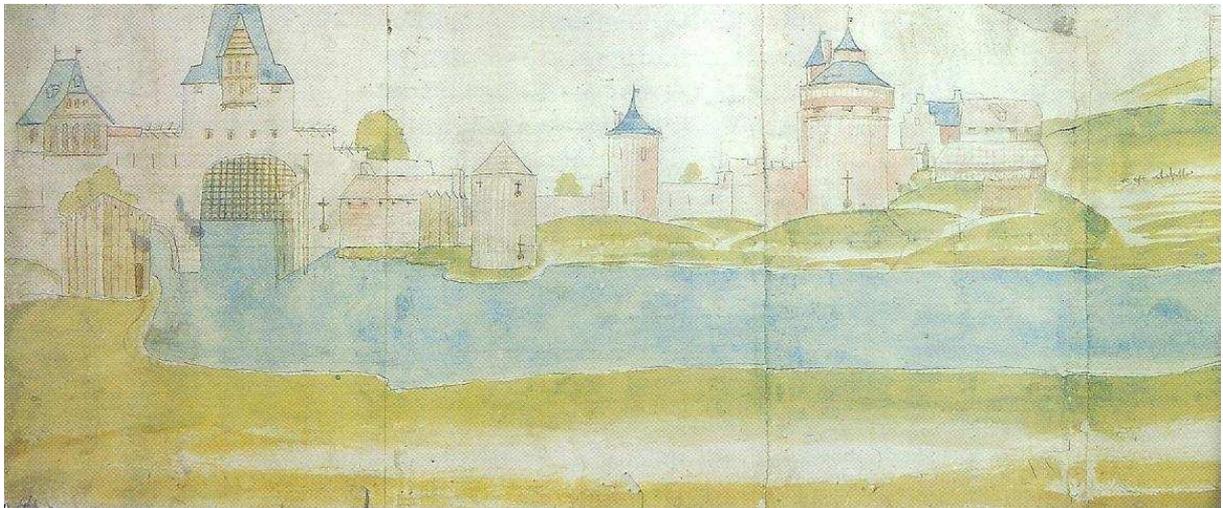


Fig. 4 : Dessin anonyme du XVI<sup>e</sup> siècle.



Fig. 5 : Bastion du blocus.



Fig. 6 : L'église Saint-Amé.  
Au premier plan, la fonderie créée en 1669 sur le site de l'ancienne motte comtale.

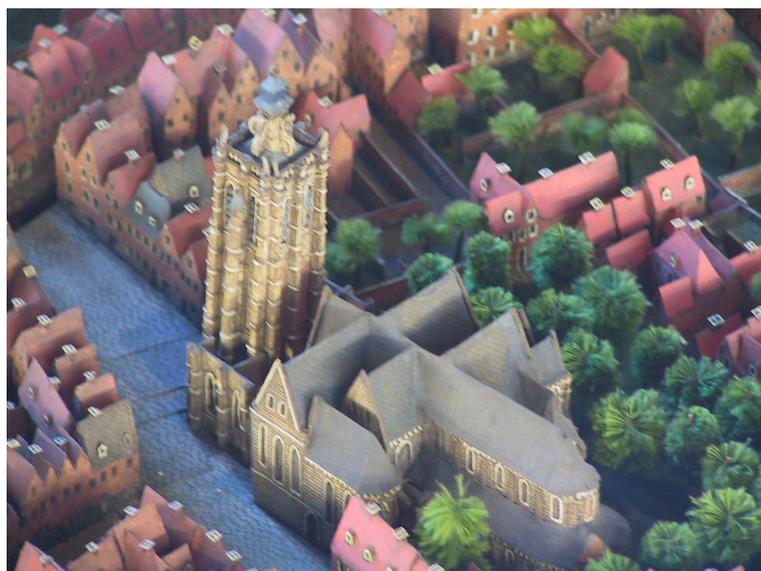


Fig. 7 : L'église Saint-Pierre.



Fig. 8 : En bas à gauche, l'église Saint-Albin.  
A droite, le collège des Bénédictins anglais. En haut à gauche, le collège de Saint-Vaast.



Fig. 9 : Au centre, le prieuré Saint-Sulpice, entouré des casernes Saint-Sulpice et de l'arsenal.  
En face du prieuré, le séminaire de Saint-Amand.



Fig. 10 : Le refuge de l'abbaye de Marchiennes, siège du Parlement de Flandre à partir de 1714.



Fig. 11 : La caserne de cavalerie du Barlet. En arrière plan, on distingue le couvent des Clarisses.



Fig. 12 : L'église des Récollets anglais, devenue paroisse Saint-Jacques à la Révolution.



Fig. 13 : Au premier plan, le collège d'Anchin et l'église des Jésuites. De l'autre côté de la rue des Écoles, le collège de Marchiennes devenu caserne après la conquête française.

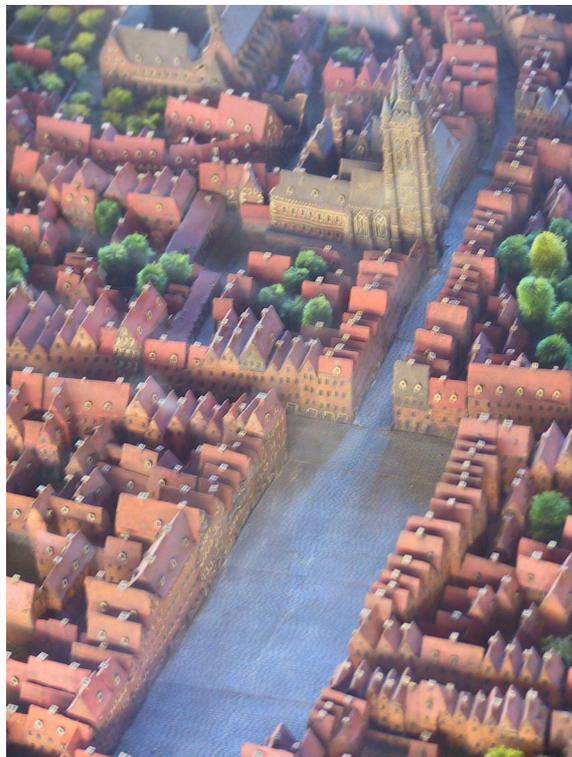
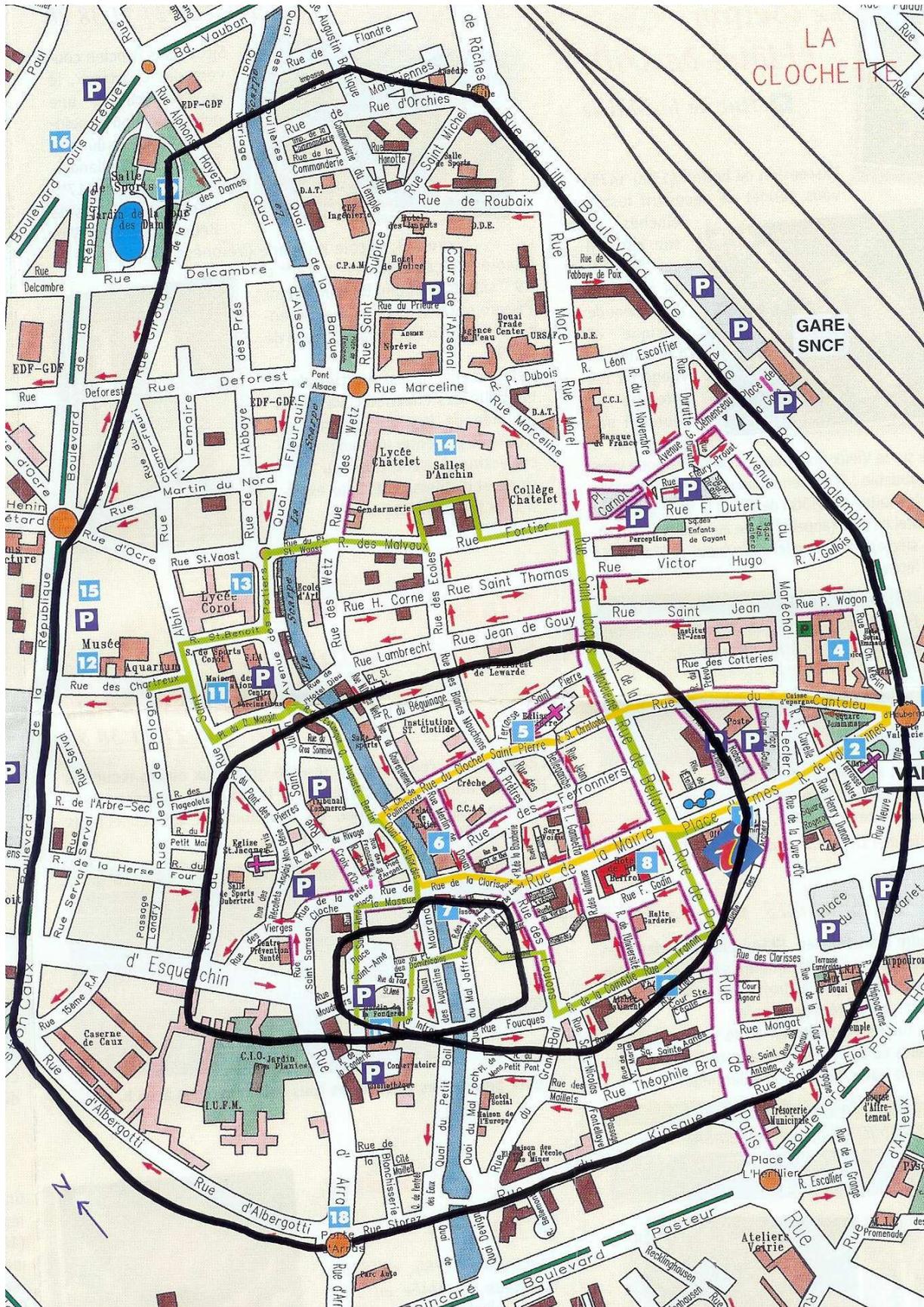


Fig. 14 : La place d'Armes et le beffroi.

## 2) PLAN DES ENCEINTES DOUAIISIENNES



La plus petite enceinte date du X<sup>e</sup> siècle, la deuxième du XII<sup>e</sup> et la troisième (celle du plan-relief) du début XIV<sup>e</sup> siècle.